Syndicat National FORCE OUVRIERE
Des Finances Publiques

Section de la Haute-Garonne

CAPL n°1 du 10 juillet 2017 - Mutations :
Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Au lendemain des échéances électorales, **Force Ouvrière** réaffirme toutes ses revendications qu'elle continuera de porter en toute indépendance mais avec la plus grande détermination.

Si les orientations actuelles concernant le code du travail nous incite à la plus grande vigilance, **Force Ouvrière** s'inquiète aussi sur ses conséquences éventuelles pour les fonctionnaires. Notre organisation syndicale mettra tout en oeuvre pour défendre le Statut général et les Statuts particuliers, ces derniers étant déjà mis à mal par le volet RH du protocole PPCR.

Cette CAPL se situe dans une période où les suppressions d'emplois et les restructurations perpétuelles remettent sans cesse en cause les règles de gestion. Ainsi, après avoir privé les IFip de la possibilité de bénéficier d'un mouvement de mutation complémentaire au mois de mars 2017, la Direction générale a décidé d'imposer aux agents subissant une restructuration sur une même commune de suivre leur mission.

Dans notre département, il semble que la modification de certaines RAN n'ait pas été prise en compte puisque nous constatons plus d'arrivées sur Toulouse Gestion des Comptes Publics que de postes vacants au détriment des RAN limitrophes. Les élus **FO-DGFIP 31** vous demanderont comment, dans ce cas-là, vous comptez préserver les droits et garanties des agents concernés. Notre département est donc ouvert (avec une coupure à I7 au 01/02/2014) mais quasi exclusivement sur la RAN de Toulouse. En effet, les RAN de Balma et Colomiers ne bénéficient d'aucune arrivée, quelque soit la mission structure considérée alors que des postes vacants existent. La RAN de Saint-Gaudens ne s'en sort pas beaucoup mieux, le seul inspecteur affecté régularise enfin sa situation après plusieurs années en ALD.

Ce mouvement présente un solde positif de 2,2 agents mais pour autant 3 rapprochements externes restent insatisfaits. Le pôle de gestion domanial (PGD) est doté de 10 emplois d'inspecteurs mais seules 9 arrivées constatées : le signal envoyé par la Direction générale pour l'exercice de cette nouvelle mission en Haute-Garonne n'est pas très positif... Certains postes ou services sont en souffrance et devraient, à notre avis, recevoir des effectifs dès le 1er septembre : la TTA-CAS avec la montée en

puissance dès l'automne du SIV, le renforcement prévu du Service local du domaine (2 emplois) qui devra assumer un rôle régional auprès des DDFIP, la division SPL qui a enregistré le départ de plusieurs inspecteurs et dont le nouvel organigramme nous a été présenté et dont le fonctionnement est lié au nombre d'arrivées...

Enfin, 7 inspecteurs parmi les nouveaux arrivants sont "ALD" en résidence à Toulouse. Les élus **FO-DGFIP 31,** une nouvelle fois, dénoncent ces affectations effectuées hors du champ du paritarisme et donc de cette CAPL. Les agents ALD servent de variable d'ajustement pour combler de façon non pérenne les vacances d'emplois dans les postes et services.

Les élus **FO-DGFIP 31** déplorent la qualité du dialogue social qui, en recevant les affectations ALD, en Direction et la situation des effectifs la veille ou le jour même de la tenue de la CAPL, ne permet pas d'appréhender le mouvement proposé dans de bonnes conditions.

En conclusion, les élus **FO-DGFIP 31** revendiquent des règles de gestion qui profitent à tous les agents, à savoir :

- 2 véritables mouvements par an,
- une affectation la plus fine possible,
- la disparition des affectations en "ALD",
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur,
- que tous les postes vacants soient pourvus, dès lors qu'ils sont demandés par un agent.